

Archives-Documentation

REF : ARCH2016006

Signataire : DD

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

**OBJET :** Candidature au label « Ville en poésie ».

**EXPOSE :**

Le label « Ville en poésie » est décerné par l'association *Le Printemps des Poètes*, centre national de ressources pour la poésie, afin de valoriser les actions des communes en matière de promotion de la poésie. L'objectif est d'inciter les communes à inscrire la poésie comme un élément majeur de leur politique culturelle. En contrepartie, *Le Printemps des Poètes* valorise les communes labellisées, notamment dans sa communication et par le biais du site internet de la coordination nationale.

En lien avec la résidence à Aubervilliers du collectif d'artistes poètes, *Les Souffleurs - commandos poétiques*, nommé en juin dernier « Compagnie Nationale » d'Art dans l'espace public par le Ministère de la Culture, il apparaît opportun pour la ville d'Aubervilliers de se déclarer candidate pour l'obtention du label « Ville en poésie ».

Les nombreuses actions ethno-poétiques menées autour du *Trésor poétique municipal* notamment lors des différents événements de la Ville (Journée internationale des langues maternelles, Fête de la Ville, Journées européennes du patrimoine, etc.) et effectuées en partenariat avec les associations (Associations Solidarité Emploi d'Aubervilliers) et les services de la Ville (Direction de la Vie associative, Archives municipales, etc.) ont permis aux Albertivillariens de découvrir la richesse de leur diversité linguistique et culturelle.

Conservé aux Archives et accessible à tous, le *Trésor poétique municipal* a permis depuis sa création le recueil de 550 textes poétiques dans soixante-dix langues issues des différentes communautés linguistiques albertivillariennes ainsi que de nombreux échanges autour de ces dons poétiques.

Fort de cette expérience prometteuse, la ville apparaît comme une candidate sérieuse pour l'obtention de ce label qui permettrait de conforter les pratiques culturelles des habitants relevant de la poésie. Il permettrait également une mise en lumière de l'ensemble des autres initiatives menées en faveur de la poésie sur son territoire.

En obtenant cette reconnaissance, la Ville sera encore mieux à même de poursuivre ses actions pour promouvoir la poésie auprès de l'ensemble des albertivillariens.

L'obtention du label n'aura pas d'impact sur le budget communal.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à déposer un dossier de candidature au label « Ville en poésie » auprès de l'association *Le Printemps des Poètes*.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité  
-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 SEPTEMBRE 2016**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Daniëlle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Affaires Culturelles

Archives-Documentation

REF : ARCH2016006

Signataire : DD

OBJET : Candidature au label « Ville en poésie ».

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

Considérant les actions ethno-poétiques menées autour du *Trésor poétique municipal* par le collectif d'artistes *Les Souffleurs - commandos poétiques* en partenariat avec les associations et les services de la Ville,

Considérant que ces actions soutenues par la Ville permettent aux Albertivillariens de découvrir la richesse de leur diversité linguistique et culturelle,

Considérant que le label « Ville en poésie » serait une reconnaissance pour la Ville au regard des actions que cette dernière mène en matière de promotion de la poésie auprès de l'ensemble des albertivillariens,

Considérant que ce label permettrait d'approfondir la politique culturelle communale en matière de poésie,

Considérant que ce label est attribué aux communes pour une durée de 3 ans,

Considérant que pour obtenir ce label, la Commune doit déposer un dossier et remplir différents critères illustrant une politique culturelle accordant une place importante à la poésie,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** Madame la Maire à déposer un dossier de candidature au label « Ville en poésie » auprès de l'association *Le Printemps des Poètes*

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

